

Le CNV sera en mesure de communiquer dans les prochaines semaines les "Eléments statistiques sur la diffusion des spectacles de variétés et de musiques actuelles en 2008".

Ces éléments seront disponibles en ligne, dans la partie ressource du site internet, ils sont basés sur les chiffres de la taxe, elle-même calculée sur la billetterie hors taxe déclarée pour les spectacles payants et le montant des contrats de cessions dans le cadre de représentations gratuites. Voici un premier aperçu des tendances.

Le CNV comptabilise **40 317 représentations de spectacles de variétés et de musiques actuelles** déclarées sur année 2008.

- **34 094 représentations à entrées payantes** (85% des représentations, 97% de la taxe déclarées);
- **6 223 représentations à entrées gratuites** (15% des représentations, 3% de la taxe déclarées).

Le nombre total d'entrées aux représentations payantes est de 16,5 millions.

2700 structures ont déclaré des représentations en 2008, parmi elles 277 ont déclaré des représentations gratuites.

Les principales évolutions :

Entre 2007 et 2008, le total des déclarations reçues montre une **stagnation du nombre de représentations** (+2%), le montant de l'assiette de calcul de la taxe, soit le montant total de billetterie et de contrats de cessions déclarés, est quant à lui en recul de 11%.

Les recettes de billetterie pour les spectacles payants chutent de 12%, le nombre représentations baisse légèrement (-1%), pour un prix moyen par entrée payante de 28 euros, lui aussi en chute de 9%.

La fréquentation globale des représentations payantes est en baisse de 3%.

Le nombre de représentations gratuites est en progression de 17% avec une hausse de l'assiette de calcul de la taxe (sur les contrats de cessions) de 26%.

Après un premier décryptage, il apparaît que la baisse des recettes de billetterie est principalement imputable à la catégorie « chanson ». **Pour ce genre les recettes de billetterie déclarées ont chuté de 37% et la fréquentation de 24%.**

Une première explication peut être apportée, il s'agit de la diminution du nombre « de grosses productions » qui appartiennent pour la majeure partie à cette catégorie. En effet par rapport à 2007, la billetterie générée par les 15 plus grosses productions en 2008 est ramenée à 74,2 millions d'euros, alors qu'elle avaient atteint la somme à 131,8 millions en 2007, et cela malgré les spectacles de Christophe Maé, Céline Dion, Yannick Noah, Francis Cabrel, Christophe Willem pour ne citer qu'eux...

L'été est un temps fort pour le secteur du spectacle vivant, c'est la période des festivals.

L'occasion pour l'équipe salariée du CNV de se rendre sur le lieu des manifestations soutenues et d'échanger avec les professionnels. Vous pouvez dès maintenant prendre rendez-vous avec :

Mary Vercauteren – activités de production
au festival Garden Nef Party à Angoulême (16) le 17 juillet 2009

mary.vercauteren@cnv.fr

au festival [Art Sonic](#) à Briouze (61) le 18 juillet 2009

au festival [Les 3 Eléphants](#) à Laval (53) le 25 juillet

Patricia Sadaoui – activités de production

au festival [Cabaret Vert](#) à Charleville-Mézières (08) les 28 et 29 août 2009

patricia.sadaoui@cnv.fr

Les commissions d'aides du CNV reprendront à la rentrée, vous trouverez ci-après les dates limites de dépôt des dossiers.

Commission **Production** (4/5) : le vendredi 28 août pour le 22 septembre

Commission **Festivals** (2) : le mercredi 9 septembre pour le 7 octobre

Commission **Activité des salles de spectacles** (7) : le jeudi 10 septembre pour le 8 octobre

Commission **Aménagement et équipement des salles de spectacles** (6) : le mercredi 16 septembre pour le mercredi 14 octobre

Commission **Production** (4/5) : le mercredi 23 septembre pour le 20 octobre

Commission **Compte entrepreneur et économie des entreprises** (1) : le jeudi 1er octobre pour le 15 octobre

Les propositions d'attribution faites par les commissions seront validées par le conseil d'administration du **22 octobre**.

Attention : clôture le 30 juillet 2009 de la campagne de mise à jour des données liées à l'affiliation.

Si vous êtes affiliés au CNV, il vous reste un peu moins de 15 jours pour nous faire parvenir la mise à jour de vos données administratives et les pièces comptables demandées. **Nous vous rappelons que cette mise à jour conditionne le maintien de votre affiliation au CNV.** Le formulaire pré-rempli se trouve sur le site du CNV dans votre espace Affilié, accessible par un code que vous avez reçu par courrier au moment de votre affiliation. Si vous avez égaré ce code, il peut vous être renvoyé en cliquant sur le lien mot de passe oublié.

Les données collectées serviront à alimenter un tableau de bord qui permettra d'avoir une vision globale et approfondie de la structuration du secteur du spectacle vivant de variété, permettant au fil des années d'en observer les évolutions.

Cet outil fournira aux entreprises de spectacles, fédérations, syndicats et autres organismes partenaires, des données clés pour une meilleure compréhension de leur tissu économique, des arguments chiffrés dans leurs négociations avec les pouvoirs publics et territoriaux...

Service affiliation – Brigitte Bernabé – 01 56 69 12 71 – maj2009@cnv.fr (pour toute question relative à la mise à jour de vos données administratives).

CNV - 9 bd des Batignolles 75008 Paris - Tel: 01 56 69 11 30 - Fax: 01 53 75 42 61
www.cnv.fr - info@cnv.fr